# ANSINFOS | #310

PÉRIODIQUE COMMUNAL D'INFORMATION > JUIN 2022




## ANNE-MARIE LIBON,
Echevine de l'Urbanisme

## Simplification des primes liées à la rénovation énergétique des bâtiments privés

Pages 16 et 17

VILLE D'ANS


Enquête publique sur le Développement de Liège Airport
p. 4

Chantiers communaux : Un premier semestre 2022 d'exception
p. 10-11

Tous Ans'Emble au château de Waroux
p. 14

# Jumelage avec le pays d'ans : Appel à la population pour héberger nos amis périgourdins.



A l'occasion du 23e anniversaire du jumelage entre la ville d'ANS et le PAYS D'ANS dans le PÉRIGORD, le Collège communal ansois envisage une nouvelle rencontre entre les deux populations. Celle-ci se déroulerait du 23 au 26 septembre 2022.

Afin de favoriser les échanges, le souhait commun de nos deux entités est de pouvoir héberger nos amis français chez l'habitant.

Cet accueil impliquera une certaine disponibilité durant ce week-end puisqu'il faudra loger les amis français, amener ses invités le matin au lieu de rendez-vous de l'autocar et les reprendre après le souper. En journée, ils seront pris en charge par la ville d'ANS.

Accueillir la population périgourdine, tellement chaleureuse et sympathique, sera certainement une belle expérience, riche en amitié. Si vous êtes intéressés par cette démarche, n'hésitez pas à contacter la ville pour obtenir de plus amples informations.

Contact : Ville d'ANS –
**Mme LUGOWSKI Sandra**, Tél. : 04 247 72 23

Email : *sandra.lugowski@ans-ville.be*



# Mesures spéciales dans le cadre du conflit en Ukraine

*En soutien aux Ukrainiens, l'Etat fédéral appelle les pouvoirs locaux à recenser toutes les capacités d'hébergements temporaires.*

L'administration communale d'Ans réitère son appel à la population. Les personnes qui auraient un logement à mettre à disposition de réfugiés ukrainiens peuvent prendre contact avec le service social communal par téléphone 04 247 72 76 ou 94 ou via courriel *social@ans-ville.be*. Ou en passant par le guichet électronique de la ville d'Ans

*https://ans-formulaires.guichet-citoyen.be/social/accueil-des-refugies-ukrainiens/*

En ce qui concerne l'accueil des Ukrainiens en Belgique (droit de séjour, octroi d'aides de la part des CPAS), les premières mesures sont les suivantes :

- Au niveau du séjour, le Ministère recommande d'introduire une **demande pour obtenir le statut spécial de personnes temporairement déplacées**. Il s'agit, au niveau européen, d'un statut spécifique pour les grands groupes de personnes fuyant une guerre. Celui-ci permet de s'adapter au mieux au statut particulier des Ukrainiens, sans préjudice sur une éventuelle autre demande de titre de séjour (par exemple une demande de protection internationale) qui serait introduite par la suite en fonction de l'évolution de la situation en Ukraine. Vous pouvez trouver plus d'information à ce sujet sur le site de Fedasil.
- Suite à l'octroi du statut de personne temporairement déplacée, la personne concernée est inscrite au registre des étrangers et reçoit une carte A. Elle entre de ce fait dans les conditions d'octroi d'une éventuelle aide sociale équivalente au RIS (moyennant une enquête sociale comme pour toute aide du CPAS). D'autres aides sont possibles (psychologiques, médicales, ...) en fonction de la situation particulière de chaque personne.

Au niveau du CPAS, une personne-ressource a été désignée pour répondre aux questions à ce sujet. Vous pouvez contacter M. DOFFOUX Olivier au 04 247 74 28 ou via l'adresse mail *olivier.doffoux@ans-cpas.be*

*https://fedasil.be/fr/actualites/ukrainiens*



## *Solidarité avec la population ukrainienne*








# Sommaire :

Jumelage avec le pays d'ans : Appel à la population
pour héberger nos amis périgourdins. ..... p 2
Mesures spéciales dans le cadre du conflit en Ukraine. ..... p 2
Sommaire ..... p 3
La Ville d'Ans a rendu son avis en réponse à l'enquête publique
sur le développement de Liège Airport ..... p 4
Révision du plan d'exposition au bruit - Aides aux riverains ..... p 5
La Ville d'Ans et à fortiori la zone de Police d'Ans-Saint-Nicolas présentent aux conseillers
le guichet d'accueil virtuel digital 3D, une première en Wallonie. ..... p 6
La Zone de Police présente son bilan pour 2021… ..... p 7
Ils se dont dit «Oui» ..... p 8
Noces d'or, de diamant, de platine à l'Hôtel de Ville d'Ans… ..... p 9
Chantiers communaux : un premier semestre 2022 d'exception! ..... p 10-11
La crèche Nicolas Gélon, une vraie structure d'accueil pour tous… ..... p 12
11 élèves de l'Ecole Professionnelle d'Ans, enseignement spécialisé, ont,
durant 3 semaines, réalisé un stage au Grau du Roi, chacun dans leur spécialité. ..... p 12
L'enseignement communal ansois ..... p 13
Tous ANS'Emble les 15, 16 et 17 juillet au château de Waroux ..... p 14
Le Village des Sports - Remise des mérites sportifs 2021 ..... p 15
Actualités Logement ..... p 16-17
Nouveaux à Ans ..... p 18
Ozone et fortes chaleurs – Soyons solidaires ..... p 19
Mais bien sûr que l'opéra est accessible à tous! ..... p 20
Agenda ..... p 21-22
Nécropole nationale du Fort de Loncin ..... p 22
Tous Ans'Ensemble Festival ..... p 23
Xhendremael en fête ..... p 24

Site de la commune d'Ans : **www.ans-commune.be**

## Gare d'Ans, les travaux de construction de la passerelle ont commencé…




Dans le cadre du développement de la gare d'Ans et de son intégration dans une structure multimodale en matière de mobilité, les services d'Infrabel nous informent que la construction de la passerelle destinée à relier l'arrière de la gare aux quais situés du coté de la rue de la Station a débuté, et que certains travaux auront lieu la nuit pour des raisons techniques. Ceux-ci pourront le cas échéant causer quelques désagréments sonores.

Nature des travaux : Arrivée de machines de levage et d'extraction/Travaux sur site. Aménagements divers.

D'autres travaux du même type seront prévus dans le courant du mois de septembre.



EDITEUR RESPONSABLE : F - J. SANTOS REY I ADMINISTRATION COMMUNALE D'ANS I ESPLANADE DE L'HOTEL COMMUNAL 1 - 4430 ANS I TEL. 04 247 72 11
CONCEPTION - REALISATION : UNIMEDIA EDITIONS SA I RUE JOBA 9 - 4053 EMBOURG I TEL. 04 224 74 84 I INFO@UNI-MEDIA.BE

*Solidarité avec la population ukrainienne*





# Grégory Philippin,

*Bourgmestre de la Ville d'Ans*

## La Ville d'Ans a rendu son avis en réponse à l'enquête publique sur le développement de Liège Airport

Liège airport a introduit différentes demandes de permis d'urbanisme dans le cadre de sa vision du développement futur de l'aéroport à l'horizon 2040.

Saviez-vous par exemple que l'aéroport a placé l'un de ses focus sur le développement de l'e-commerce et que cela généré le traitement de 500 millions de colis en 2020 alors que seuls 9 millions de colis l'avaient été en 2018 ?

Sa croissance est bien réelle et cela n'est pas sans conséquence sur, outre l'emploi local, notre environnement commun.

La demande de renouvellement de son permis dit d'exploiter a donc fait l'objet d'une enquête publique d'une durée de 30 jours, du 23 mars 2022 au 21 avril 2022, à laquelle plusieurs d'entre nous ont pris part.

Ainsi 262 observations écrites ont été remises par nos concitoyen (ne)s. Elles portaient notamment sur les nuisances sonores (principalement nocturnes), olfactives et l'augmentation du trafic routier.

Le Collège communal les a examinées avec attention et a remis un avis comme l'y invite le décret.

Ainsi, en tenant compte des préoccupations en sens divers exprimées par les citoyens, le Collège a tenu à relever les éléments suivants :

Si le développement économique de notre région garde sa raison d'être, il y a lieu que ce dernier soit respectueux des balises environnementales qui nous sont chères.

Dans ce contexte, il est clair que

- l'opérateur aéroportuaire devra suivre, dans son développement, les recommandations de l'Etude d'Incidence sur l'Environnement, notamment en matière de mobilité, en veillant à améliorer non seulement les infrastructures routières d'accès à l'aéroport mais aussi l'accessibilité de l'aéroport via différents modes de transports (doux, transports en commun divers, ...). Il devra exploiter au mieux les connexions avec les infrastructures ferroviaires de l'agglomération afin d'éviter la saturation du réseau routier tout en inscrivant ce développement dans le cadre d'une démarche environnementale permanente. Le secteur du transport étant responsable d'une grande partie des émissions de $CO_2$ mais aussi de particules fines, le développement de modes de transports lourds alternatifs tel le rail est essentiel. Par ailleurs ces mesures permettront de limiter l'impact du déplacement motorisé individuel.
- Il devra compléter le réseau de sonomètres du côté nord est de l'aéroport afin d'indemniser, sur base de données réellement objectivées et objectivables, les riverains, notamment ansois, impactés de façon disproportionnée par les nuisances sonores actuelles et à venir dues au développement de l'aéroport. Cette extension du réseau doit être réalisée afin de prendre en considération le ressenti bien réel exprimé par les riverains et son lien avec les nuisances sonores réellement analysées.
- Il devra également développer les outils permettant d'objectiver les mesures de la qualité de l'air ambiant et des nuisances olfactives pour le cas échéant y remédier,
- Il devra prévoir des exercices de sécurité tous les deux ans sur les territoires communaux, dont le nôtre, sis sur le tracé des décollage et d'atterrissage des avions ;
- Il devra prévoir des plantations d'arbres à proximité de l'aéroport et dans les villes et communes de l'agglomération afin de compenser les nuisances environnementales locales par des mesures de compensation locales ;
- Il devra enfin faire en sorte que les mesures d'accompagnement pour la population, suite au développement de l'activité aéroportuaire, suivent le même rythme que le rythme et l'intensité dudit développement aéroportuaire.

Cet avis du Collège a été transmis à la Région Wallonne et il reviendra au Gouvernement Wallon de statuer sur cette demande de renouvellement.

Gageons qu'il sera pris en considération et que les mesures destinées à réduire et / ou compenser les nuisances vécues seront activées au plus vite.



**Grégory Philippin**, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.



## *Solidarité avec la population ukrainienne*

# Révision du plan d'exposition au bruit
# Aides aux riverains

Pour la première fois depuis la définition des courbes de bruit en 2004, le Gouvernement wallon a procédé à une rectification matérielle des plans de développement à long terme (PDLT) autour des aéroports wallons. Il a aussi procédé dans la foulée à la 5e révision du Plan d'Exposition au Bruit (PEB) afin de tenir compte du développement des aéroports wallons et de leur impact sur le cadre de vie des riverains. Les arrêtés ont été publiés au Moniteur belge le 16 juin 2022. Ces zones sont entrées en vigueur le 17 juin 2022.

La matière semble, à raison, ardue mais sachez, en résumé, que deux plans de bruit ont dès 2004 été mis en place en lien avec le développement de l'aéroport et que c'est sur cette base que les mesures en faveur des citoyens ont été définies.

Ces plans viennent d'être revus sur base d'analyse actualisées et que ce que beaucoup de citoyens ansois relevaient, et que nous avions relayé, a été confirmé.

Il s'agit ainsi d'une part du Plan de développement à long terme – PDLT et d'autre part du Plan d'exposition au bruit – PEB.

Le Plan de développement à long terme fixe les limites maximales de développement de l'aéroport et permet d'introduire des dispositions préventives dans la règlementation wallonne en matière d'aménagement du territoire.

Le Plan d'exposition au bruit tient compte du trafic aérien estimé à moyen terme et détermine les mesures en faveur des citoyens. 4 zones (A', B', C', D') ont été définies et pour partie élargies. Si votre habitation est sise dans une de ses zones, et puisque les plans revus ont été publiés, ses aides sont, sous certaines conditions., accessibles aux personnes touchées.

## De quel type d'aide s'agit-il ?

### ZONES A' & B' :

- Acquisition d'immeubles : Si votre immeuble est situé en zone A' ou B' Vous pouvez donc vendre votre maison de gré à gré à la SOWAER ou en demander l'insonorisation, tout en conservant le droit de la vendre ultérieurement à la SOWAER
- Primes de déménagement pour les locataires
- Indemnités pour trouble commercial ou professionnel : Vous pouvez prétendre à une indemnité en cas de délocalisation ou l'arrêt de votre activité pour autant que ce préjudice soit induit par le développement de l'aéroport.

### ZONES A', B' & C' :

- Prise en charge à 100 % des travaux d'insonorisation : les travaux d'insonorisation doivent permettre d'atteindre un résultat sonore défini en fonction de la zone concernée. Ceux-ci sont intégralement pris en charge par la SOWAER, de même que les frais d'experts

### ZONE D' :

- Octroi de primes à l'insonorisation : vous pouvez bénéficier d'une aide forfaitaire pour réaliser des travaux permettant d'apporter une amélioration acoustique de votre habitation.

**Des aides pour qui ?**

Pour les **habitations qui changent de zone de PDLT** ou qui **intègrent le PDLT**, les mesures d'accompagnement s'appliquent aux personnes qui sont propriétaires au plus tard le 17 juin 2022.

Pour les **habitations qui ne changent pas de zone de PDLT**, les mesures d'accompagnement s'appliquent toujours aux personnes qui sont propriétaires au plus tard le 13 juillet 2004.

**A qui s'adresser pour obtenir une réponse à vos questions et le cas échéant activer les aides ?**

La SOWAER informera les citoyens sur ces modification via le guichet d'information « SOWAER Environnement » au 08 00 25 747 ou par mail : *infoliege@sowaer.be*

**Ce guichet est également accessible tous les jours (de 9 à 12 h et de 14 à 17 h – Fermé du vendredi à partir de 16 h au lundi 09 h 00) à l'aéroport de Liège, Bâtiment n° 50, 2e étage à 4460 Grâce Hollogne.**

Une séance d'information sera en toutes hypothèses organisée sur le territoire de la ville en concertation avec la Sowaer.

**Et si votre habitation est située à la périphérie des zones A', B', C' ou D', sachez enfin que vous pouvez bénéficier d'une mesure sonore individuelle et éventuellement prétendre aux mesures d'accompagnement liée à la zone réellement mesurée.**

*Solidarité avec la population ukrainienne*





# Grégory Philippin,

*Bourgmestre, Président de la Zone de Police d'Ans-Saint-Nicolas.*

## La Ville d'Ans et à fortiori la zone de Police d'Ans-Saint-Nicolas présentent aux conseillers le guichet d'accueil virtuel digital 3D, une première en Wallonie.



Ce 30 mai, en prélude au Conseil de Police de la Zone de Police d'Ans-Saint-Nicolas qui se déroulait à l'Hôtel de Ville d'Ans, Grégory Philippin le Bourgmestre d'Ans, Président de la Zone de Police ainsi que Valérie Maes, la Bourgmestre de Saint-Nicolas, Vice-Président de la Zone ainsi que Christophe Dekens, le Chef de Corps de la Police ont présenté officiellement à la presse et aux Conseillers, le guichet virtuel de la Police. Installé dans les locaux de l'Hôtel de ville ansois, ce guichet virtuel est un fleuron de technologie qui suscite déjà l'intérêt d'autres zones voire même d'autres structures du secteur privé. Ce concept s'intègre dans la vision d'une Police communale de proximité moderne, réactive aux besoins de la population.

En pratique, les citoyens qui souhaitent porter plainte (attention sans que celle-ci n'impose une constatation de visu des services de Police) peuvent, depuis le mois de novembre le faire au départ de l'Hôtel de ville. L'effet est étonnant tant la résolution de l'image est parfaite. Il est à préciser, que le Citoyen est face à un vrai Policier mais celui-ci ne se trouve pas au même endroit …



### Comment se déroule le dépôt de plainte ou la déclaration de perte de documents ?

Le citoyen est assis dans une pièce équipée d'un écran tridimensionnel. Après l'introduction de sa carte d'identité dans un lecteur sécurisé, un Policier qui est basé dans un autre local de la zone apparait sur l'écran en question ; il voit à son tour le citoyen venu porter plainte ou effectuer une déclaration de perte de documents. Le Policier peut ainsi évaluer la situation et établir un contact visuel et verbal avec la personne afin d'instaurer un climat de proximité et de confiance. Il est à souligner, que l'agent de Police est spécialisé dans ce type d'interaction à distance. Le système permet également d'échanger des documents de manière aisée et conviviale sans pour cela devoir se déplacer dans un bureau de Police traditionnel.

***Comme le spécifie Grégory Philippin, le Bourgmestre d'Ans, Président de la Zone de Police, l'objectif d'un tel dispositif n'est absolument pas de diminuer le personnel sur le terrain, bien au contraire, l'objectif étant d'optimaliser les forces vives présentes et d'améliorer la qualité de service des forces de Police communale. Il est toutefois à rappeler que ce service est destiné à des plaintes mineures (perte de document etc … )***

### Une accessibilité accrue pour les citoyens …

En effet, l'accueil virtuel présente des avantages indéniables pour le Citoyen. Son déplacement à l'Hôtel de Police n'est désormais plus obligatoire. Le Citoyen peut ainsi directement au départ de l'Administration effectuer ses déclarations diverses (plaines mineures, déclarations de perte … ). L'accessibilité des Service de Police est ainsi facilitée via un service accru aux Citoyens. Le guichet virtuel propose ainsi des horaires élargis, il est accessible du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h, le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h à l'Administration communale. Pour tous renseignements :



## *Solidarité avec la population ukrainienne*

04 320 22 00. En cas d'urgence passer directement par le 101.






# La Zone de Police présente son bilan pour 2021 … Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes …

## Les SAC (Sanctions Administratives Communales) ont augmenté de 30 % à Ans …

Le même jour, Christophe Dekens, le Chef de Corps de la Zone présentait au Conseil de Police le bilan des activités menées par son personnel en 2021. Est-il nécessaire de rappeler que la sécurité routière fait partie des objectifs majeurs ? Et de constater que le stationnement « indiscipliné » était un problème récurrent au grand dam des citoyens. Afin de palier notamment à ce problème, la Zone de Police avait en 2020 pris un accord avec les autorités compétentes, afin que les infractions de mauvais stationnement ne soient plus traîtées par le Parquet, mais qu'elles fassent tout simplement l'objet d'une SAC (Sanction administrative communale). Ces SAC sont passées à 936 en 2021 pour la Ville d'Ans, soit 30 % d'augmentation …

## 264 913 contrôles en 2021 contre 3488 en 2019 …

Les investissements de la Zone en matière de matériel, Lidar et radars mobiles ont été particulièrement payants. En effet, pas moins de 264 913 contrôles ont été effectués sur l'ensemble de la Zone, contre 3188 en 2019. (Hors carrefour de la rue des Français). 69 % de ces contrôles ont eu lieu à Ans, le reste sur Saint-Nicolas. On ne badine donc pas dans la Zone en matière de sécurité routière.

## Résultats du Lidar installé rue de Juprelle :

Voici dans le même contexte, les statistiques du Lidar installé à Ans rue de Juprelle du 13 au 20 avril 2022.

**Nombre de véhicules contrôlés : 10.529**

- 10.337 voitures
- 192 camions

**Nombre de véhicules en infractions : 49** (soit 0,46 %)

- 47 voitures
- 2 camions

**Vitesse maximale :** 86 km/h (80 km/h vitesse corrigée)

**Vitesse moyenne :**

- Voitures : 49,83 km/h
- Camions : 46,45 km/h

**V85** (vitesse en dessous de laquelle 85 % des véhicules mesurés circulent) : **49 km/h**




**Grégory Philippin**, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.

*Solidarité avec la population ukrainienne*



# «Ils se sont dit oui»



Le 21 août 2021
**Les époux Deroanne-Sartor**



Le 21 août 2021
**Les époux Cabay-Essers**



Le 21 août 2021
**Les époux Proce-Serroyen**



Le 21 août 2021
**Les époux Thiel-Serroyen**



Le 14 mai 2022
**Les époux Carbonneau-Arnoldy**



Le 14 mai 2022
**Les époux Fissette-Collee**



Le 21 mai 2022
**Les époux Battaglini-Wilmart**



Le 21 mai 2022
**Les époux Lino-Cimino**



Le 21 mai 2022
**Les époux Rouche-Castelbuono**



*Solidarité avec la population ukrainienne*

# Noces d'or, de diamant, de platine à l'Hôtel de Ville d'Ans…



Le 14 mai
**Les époux Jacquet-Lemeer**
**(Noces de platine)**



Le 14 mai
**Les époux Muller-Fagnoul**
**(Noces d'or)**



Le 14mai
**Les époux Rousseau-Okkerse**
**(Noces d'or)**



Le 21 mai
**Les époux Mahy-Remacle**
**(Noces d'or)**



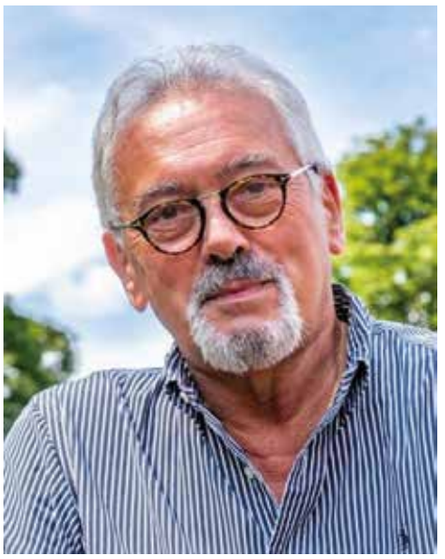
Le 28 mai
**Les époux Snakers-Masset**
**(Noces de diamant)**





*Solidarité avec la population ukrainienne*





# Walther Herben,

*Premier Echevin en charge du Budget, de l'Environnement et des Travaux*

# Chantiers communaux : un premier semestre 2022 d'exception !

J'ignore si cette première partie de l'année 2022 restera dans toutes les mémoires, mais je suis en tout cas convaincu qu'elle restera dans celle de l'échevin des travaux, de l'environnement et du patrimoine dont j'essaye d'assumer au mieux les tâches depuis bientôt 3 ans.

## Un verger

Au sortir de cet hiver, avec l'aide précieuse d'un de nos concitoyens passionné, M. Henri WEGRIA, nous réalisions la plantation d'un verger conservatoire de 130 arbres au château de Waroux, entouré de nouvelles haies et d'une charmille. Ces arbres, d'espèces régionales en voie de disparition, ont depuis lors bien repris et font l'objet de toute l'attention du personnel du château et du service de l'environnement, sous le contrôle du Centre de Recherches Agronomiques de Gembloux.



## Des routes, des trottoirs et des pistes cyclables

Dès la mi-février, ce sont les chantiers « routiers » qui se sont succédés à un rythme soutenu avec, entre autres, les rénovations des rues de Waroux, du Tilleul, de l'Abbaye, Marie Curie, Petite Ville et clos Floréal.

Dans le même temps, la « mobilité douce » n'était pas oubliée puisque, dans le cadre du Plan Communal d'Investissement (PIC) 2019–2021, 900 mètres de trottoirs ont été entièrement rénovés, en klinkers, du dessus de la rue Lambert Dewonck jusqu'au Spar d'Alleur, tandis qu'un cheminement sécurisé pour piétons et cyclistes a été aménagé le long de la rue de Waroux, entre la rue de la Résistance et le château.

A partir d'Alleur, les « usagers faibles » peuvent ainsi rejoindre les chemins de remembrement jusqu'à Xhendremael, sur un espace qui leur est désormais exclusivement réservé. Rappelons aussi à cet égard que ces mêmes chemins de remembrement sont dotés, depuis fin 2021, de caméras de surveillance permettant d'en exclure les véhicules qui n'ont rien à y faire.

Rue Lambert Dewonck, la vingtaine d'arbres sacrifiés, dont les racines soulevaient intempestivement et souvent dangereusement les pavés, sera remplacée par une soixantaine de plantes grimpantes sur supports adaptés. Hors entrées de garages, il y aura donc un support verduré tous les 15 mètres environ, sans encombrer le passage des PMR et des poussettes, notamment.



En ce mois de juin, ce sont les rues Louis De Brouckère, de la Coopération, Francisco Ferrer, Sous-le-Bois, de la Ferme qui ont subi un bien nécessaire « lifting » pour un meilleur confort de leurs riverains et la sécurité de tous. Gageons qu'à l'heure où vous lirez ces lignes, les conditions atmosphériques auront permis l'achèvement des chantiers dans les délais prévus.



Enfin, même si on en parle depuis des années sans « rien voir venir », ce mois de juin a également vu débuter les travaux de réfection de la rue Pierre Lecharlier. La phase préparatoire est désormais achevée, de sorte que dès la fin des congés de la construction, on procédera à un raclage-pose du tronçon compris entre la rue du Cimetière et la rue du Centre et à une rénovation en profondeur, avec fondations, entre cette même rue du Centre et la rue Paul Janson.

Mais ce n'est pas tout pour ce flamboyant printemps ansois !

## Un meilleur accueil en notre maison commune



Dans le même temps, notre hôtel de ville a subi un sérieux coup de frais, avec le remplacement des revêtements de sol dans tous les « communs », la modernisation de l'espace d'accueil et la création d'un sas d'entrée à l'arrière, avec ravalement des bétons et remplacement des châssis. Tout profit pour nos visiteurs et,



## *Solidarité avec la population ukrainienne*

en particulier, les personnes à mobilité réduite, tout en mettant nos préposées à l'accueil à l'abri des courants d'air.

### Des embellissements et de la convivialité

C'est aussi ce printemps qu'ont eu lieu les démolitions des immeubles menaçant ruine rue Coq Fontaine (pour faire place à un espace vert et de convivialité, en cours d'aménagement), de deux maisons incendiées en décembre, rue des Trois Rois et de l'ancienne salle d'Ans-Palace qui fera rapidement place à un parking pour les riverains des rues du Ruisseau et du Centre.



Entamée également et presque terminée, la rénovation du mur d'enceinte et du porche d'entrée du cimetière d'Ans-Egalité, qui donnera à la rue du même nom, récemment rafraîchie, un tout autre « look ».

Et c'est le 14 février, immanquable en l'occurrence, qu'ont commencé les restaurations de la maison « du garde » et de la maison « du jardinier » au château de Waroux qui, avec les subsides régionaux et européens, feront place, début 2023, à 4 chambres d'hôtes, un établissement Horeca et des salles de réunions, entre autres, renforçant ainsi l'attrait touristique indéniable de ce nouveau lieu culturel en région liégeoise.

Du côté des écoles, la transformation en classes supplémentaires de l'immeuble inoccupé, sis à gauche de l'école Pierre Perret I, se poursuit sans désemparer, tandis que l'école primaire d'Alleur, assainie et sécurisée, devrait être fin prête pour accueillir ses élèves à la rentrée du 29 août prochain.



Enfin, même si cette énumération n'est pas exhaustive, soulignons la réalisation de l'espace de détente, de jeux et de rencontre conçu par les élèves de l'école de la Cité Lonay et situé juste à côté de leur établissement, entre l'ancien cercle Fernando Santi et la caserne militaire.

### Que du bonheur ...

Que du bonheur, donc, de voir l'évolution positive des infrastructures de notre commune et de pouvoir y contribuer !

Merci et félicitations à tous les services communaux, administratifs, juridiques et techniques, aux auteurs de projets et aux entreprises qui ont rendu tout cela possible, malgré la crise sanitaire et la conjoncture difficile que nous connaissons.

# Et on prépare le 2e semestre...

## AU PROGRAMME : LES 4 SENTIERS ET LE VILLAGE DE XHENDREMAEL !

Ce lundi 27 juin, notre Conseil communal a, entre autres décisions, arrêté le programme des rénovations de voiries qui, après le printemps fertile dont nous vous parlons par ailleurs, devrait être réalisées dès l'automne ou, au plus tard, au printemps prochain.

Dans ce contexte, la majeure partie des moyens disponibles sera consacrée au cœur du village de Xhendremael, avec la réfection des rues Paradis (entre Hahe Kaket et Nouvelle Route), Basse Lamé, Voie de la Commune, Haut Vinâve, Mathias, de Looz et de l'Etang, sachant que la partie « béton » de cette dernière voirie aura été traitée entretemps et que nous y envisagerons ensuite le placement de dispositifs ralentisseurs de vitesse.

Mais nous aurons aussi une pensée pour la rue des 4 Sentiers, qui se concrétisera par sa rénovation dans son tronçon compris entre Florent Pirotte et Vinâve, particulièrement abimé.

L'estimation de ces travaux est de l'ordre de 575.000 €, tvac, financés par fonds propres.

## ON Y VERRA PLUS CLAIR ...

Nous vous l'annoncions déjà à l'automne 2019 et, cela mérite d'être souligné, le calendrier prévu est, jusqu'ici, parfaitement respecté : la modernisation de notre éclairage public débutera cette année encore.

En effet, à l'heure où nous écrivons ces lignes, notre Conseil communal a dû, en séance du 27 juin dernier, décidé du passage au LED, dès 2022, de plus de la moitié de nos luminaires d'éclairage public.

1.575 points lumineux sont concernés par cette décision, qui sera réalisée par RESA à partir d'octobre de cette année.

Le budget y consacré par notre commune sera de l'ordre de 560.000 €, RESA prenant le solde à sa charge, à raison de 80.000 € environ.

Selon l'évolution du tarif de l'électricité, le retour sur investissement devrait se faire en moins de 5 ans.

Ce nouvel éclairage offrira une qualité d'éclairage améliorée et un impact $CO_2$ significatif, tout en respectant les normes actuelles et permettant des économies d'énergie.

Cette modernisation est d'autant plus indispensable que les lampes actuelles, généralement fournies par Philips, ne sont plus produites depuis juin 2020 et que les pièces de rechange se font déjà plus rares.

La deuxième phase de remplacement de nos 1.356 luminaires restants aura lieu en 2025, RESA devant, au total et d'ici là, en changer 57.000 sur l'ensemble de son parc, partout en province de Liège.

**Walther HERBEN,** Echevin de la Gestion territoriale (Travaux, Environnement, Patrimoine, Energie), des Agents Constatateurs, du Développement durable, du Budget et des Finances.

Courriel : walther.herben@ans-commune.be - Contact : Claudia Musardo – 04 247 72 52 | Courriel : claudia.musardo@ans-commune.be

*Solidarité avec la population ukrainienne*





# Nathalie Dubois,

*Echevine de l'Instruction publique et de la petite Enfance*

## La crèche Nicolas Gélon, une vraie structure d'accueil pour tous…

Dans le cadre du protocole d'accord relatif à l'accueil d'enfants en bas âge auprès de leur parent détenu et à l'accompagnement des femmes enceintes en détention, l'ONE et la crèche d'Ans ont conclus en mai 2022 une convention visant à augmenter la capacité d'accueil de la crèche d'une place.

La crèche Nicolas GELON déjà accessible à 72 familles se voit octroyer une place supplémentaire pour les enfants dont un des parents est détenu à la prison de Lantin.

Cette place accordée par l'office de la naissance et de l'enfance est prévue pour une période déterminée d'un an reconductible, les frais seront valorisés à concurrence d'un montant forfaitaire annuel de 3.820,83 € indexable qui sera alloué à cette place non subventionnée.

Des bénévoles de la Croix-Rouge seront le lien entre le parent incarcéré et la crèche. En binôme, ils prendront en charge l'enfant depuis le quartier « nurserie » de la prison pour se rendre à la crèche et le soir le retour à Lantin sera assuré de façon identique. I

## 11 élèves de l'Ecole Professionnelle d'Ans, enseignement spécialisé, ont, durant 3 semaines, réalisé un stage au Grau du Roi, chacun dans leur spécialité.

Cette année, le groupe comptait des futurs commis de cuisine, agents de fabrication du secteur alimentaire, agents logistiques de collectivité et équipiers logistiques.

Les jeunes ont eu la chance de pouvoir intégrer une équipe professionnelle afin de peaufiner leur apprentissage. Nous les avons vus à l'écoute, investis et courageux.

Outre le côté « travail », les étudiants ont dû apprendre à vivre ensemble, à s'entraider. Pour l'entretien et l'organisation de leur logement, ils ont dû se montrer autonomes.

Ils ont également eu l'occasion de découvrir cette belle région du sud de la France : balade en bateau, pêche en mer, équitation, gastronomie, les traditions d'une manade, … des moments de détente importants pour la cohésion du groupe.

Une expérience unique qui a été possible grâce au projet d'échanges Erasmus +.

**3 mots pour résumer cette expérience : INOUBLIABLE – RENCONTRES – MAGIQUE**



**Nathalie Dubois,** Echevine de l'Instruction publique (Centres Communaux de Jeux de Vacances), de la Petite Enfance, de la Crèche, des Seniors et de l'Egalité des chances.
Courriel : nathalie.dubois@ans-commune.be - Permanences : Le mercredi matin sur rdv au 2e étage de l'Administration communale.
Contact : Jérôme Renette – 04 247 72 32 - Courriel : jerome.renette@ans-commune.be



*Solidarité avec la population ukrainienne*

# L'enseignement communal ansois

## Inscriptions de 17 h à 19 h

- Le jeudi 7 juillet 2022
- Le jeudi 18 août 2022
- Le mercredi 24 août 2022
- Le jeudi 25 août 2022
- Le vendredi 26 août 2022

Plus de 2000 élèves s'épanouissent chaque jour dans nos classes…

Renseignements : Echevinat de l'Instruction publique. Tel : 04 247 72 32

VILLE D'ANS

## 8 Écoles – 10 implantations

1. **Ecole Henri Lonay** Maternelle et primaire Ecole sportive, 4 périodes d'éducation physique dès la 1re primaire Option football ou multisports dès la 3e primaire Avenue Henri Lonay, 208/C – 4430 Ans Tél : 04 247 73 64 *ecole.lonay@ans-ville.be*
2. **Ecole Henri Lonay**, implantation du Parc Maternelle Rue Walthère Jamar, 168 – 4430 Ans Tél : 04 247 73 71 *ecole.lonay@ans-ville.be*
3. **Ecole Henri Lonay**, implantation Henri Alexandre Maternelle Rue Henri Alexandre, 37 – 4430 Ans Tél : 04 247 73 63 *ecole.lonay@ville.be*
4. **Ecole Fernand Meukens** – Maternelle et primaire Théâtre à l'école dès le 3e primaire Place Nicolaï, 2 – 4430 Ans Tél : 04/ 247 73 66 *ecole.meukens@ans-ville.be*
5. **Ecole Pierre Perret 1** Maternelle et primaire cycle 5-8 Rue des Ecoles, 9 – 4430 Ans Tél : 04 247 73 72 *ecole.perret@ans-commune.be*
6. **Ecole Pierre Perret 2** – Primaire cycle 8-12 Option football dès la 5e primaire Rue Monfort, 70 – 4430 Ans Tél : 04 247 73 69 *ecole.monfort@ans-commune*
7. **Ecole de Loncin** Maternelle et primaire cycle 5-8 Apprentissage précoce de l'anglais en 3e maternelle Rue de Jemeppe, 66 – 4431 Loncin Tél : 04 247 73 77 *ecole.loncin@ans-commune.be*
8. **Ecole de Loncin** – Tilleul Primaire cycle 8-12 francophone Primaire immersion en anglais Rue de Jemeppe, 27 – 4431 Loncin Tél : 04 247 73 79 *ecole.tilleul@ans-commune.be*
9. **Ecole de Xhendremael** Maternelle et primaire francophone 5-8 immersion en néerlandais Rue du Paradis, 33 – 4432 Xhendremael Tél : 04 247 73 80 *ecole.xhendremael@ans-commune.be*
10. **Ecole d'Alleur** Maternelle et primaire francophone Primaire cycle 8-12 immersion en néerlandais Rue de la Vallée, 60 – 4432 Alleur Tél : 04 247 73 47 *ecole.alleur@ans-commune.be*

**Respect des convictions philosophiques de chacun – Sens de l'effort – Tolérance**





# Philippe Saive,

*Echevin des Sports et de la Culture*

## Tous ANS'Emble les 15, 16 et 17 juillet au château de Waroux

Le festival Tous ANS'Emble, organisé par l'asbl Joker Event asbl et la Ville d'Ans, se veut un moment de rencontre et de convivialité dans un site magnifique.

Le Village « Enfants » proposera un parc de structures gonflables avec, notamment, un parcours Ninja Warriors, du saut dans le vide et un bateau pirates mais aussi des spectacles de magie (10 h 30 – 13 h et 15 h 30), jonglerie (17 h), grimages, sculptures de ballons …

Le Marché artisanal et gourmand vous invitera à découvrir une quinzaine de producteurs locaux qui se feront un plaisir de vous faire connaître leurs produits

Envie d'en savoir plus sur le château, un guide vous fera découvrir son histoire et son intérieur (sur réservation)

Un espace « Food trucks » vous permettra de vous restaurer et de vous hydrater

Une série de concerts ponctueront ce week-end (voir page 23).

Durant tout le week-end des navettes TEC sont organisées au départ du magasin MAKRO

Prévente à partir de 5 € avec, en bonus, pour ceux qui ont réservé, la valeur de la réservation échangée en tickets bar à votre arrivée.

Infos et réservation :
www.tousensemble.be















*Solidarité avec la population ukrainienne*

# Le Village des Sports
# Remise des mérites sportifs 2021

*Le Village des Sports, un énorme succès avec en plus, la remise des Mérites sportifs 2021 en fin d'après midi et des concerts pour terminer la journée…*







Plusieurs centaines de personnes ont participé ce 21 mai, à l'édition 2022 du Village sportif d'Ans. Organisée à l'initiative du Service des Sports dirigé par l'Echevin Philippe Saive, en collaboration avec la Régie AnSports, cette manifestation était scindée en plusieurs phases.

Le matin était réservé aux clubs sportifs de la ville qui ont pu s'affronter sur les différentes structures présentes. L'après-midi était quant à elle destinée aux familles au sens large du terme. En fin d'après-midi, Philippe Saive, l'Echevin des Sports a aux côtés du Bourgmestre d'Ans Grégory Philippin remis les mérites sportifs 2021. En pratique ceux-ci furent attribués par le Comité le 25 novembre dernier.

En voici la liste :

**Espoir Féminin :**

- Nicosia Tamara (King Gym)

**Espoir Masculin :**

- Afagbegee Ferdinand (Taekwondo)

**Individuel Masculin :**

- Mitchell Ajay (Basket USA)

**Comité :**

- King Gym

**Collectif Masculin :**

- Tour Ans Loncin

**Collectif Féminin :**

- RBC Alleur

**Prix du Dirigeant :**

- Delmotte Freddy (Tennis de table)

**Prix de la Résilience :**

- Roi Carine (Je cours pour ma forme)

**Prix Spécial de l'Exemple**

- Digneffe André (TAN).

**Individuel Féminin :**

- Nafissatou Thiam (Heptathlon)

Patrick Massart, décédé en avril 2022 (Tennis de table) a quant à lui reçu le titre du bénévolat à titre posthume. Ce titre avait déjà été remis au sein du club lors de la dernière journée d'interclub le 23 avril dernier.

Ce village sportif fut incontestablement mis sous le signe de la musique multiculturelle avec plusieurs concerts tout au long de l'après-midi, avec ; Nice Idée, Mata Wangala, Suffocatins minds et en apothéoses, 98 % (Maximum Soul)dj ainsi que le DJ Liégeois Vincent Arena.



**Philippe Saive,** Echevin des Sports, des Infrastructures sportives, de la Culture, du Tourisme, du Jumelage et des Nouvelles technologies.
Courriel : philippe.saive@ans-commune.be - Permanences : sur rendez-vous.
Contact : Pascale Galhaut – 04 247 72 73 - Courriel : pascale.galhaut@ans-commune.be
Caroline Loudèche : caroline.loudeche@ans-commune.be

## *Solidarité avec la population ukrainienne*





# Anne-Marie Libon,

*Echevine en charge*
*de l'Urbanisme et de la Ruralité*

## Actualités Logement

## Simplification des primes liées à la rénovation énergétique des bâtiments privés.

Vous souhaitez réaliser des petits travaux de rénovation ou des travaux qui permettent d'économiser de l'énergie ?

**Bonne nouvelle : l'accès aux primes pour ces travaux est simplifié et élargi.**

Vous allez pouvoir bénéficier de primes pour les travaux d'isolation de votre toiture et pour des petits travaux de salubrité et de rénovation énergétique de moins de **3000 euros**. Et l'**audit énergétique préalable ne sera plus obligatoire**. En outre, certains travaux pourront désormais être réalisés par les demandeurs eux-mêmes, sans passer par des professionnels.

Quelques exemples de travaux qui ouvrent le droit à la prime : isolation du toit, rénovation des châssis et vitrages, investissements relatifs aux systèmes de chauffage (isolation conduites, thermostat, vannes ...), assainissement des murs et des sols, ...

Une attention particulière est apportée aux ménages à faibles revenus ; ils pourront bénéficier d'une prime majorée (jusqu'à fois 6 selon la catégorie de revenu).

Les délais pour l'introduction d'une demande de prime, à dater de la date de facture :

- 4 mois pour les factures finales de travaux/de matériaux datées **à partir du 1er juin 2022**






*Solidarité avec la population ukrainienne*



5 mois pour les factures finales de travaux/de matériaux datées **entre le 1er et le 31 mai 2022**

Sachez aussi que ces nouveaux mécanismes d'aide simplifiée sont complémentaires au système des primes Habitations.

Retrouvez toutes les détails sur le site *https ://energie.wallonie.be/fr/aides-et-primes*

# Laisser un logement vide sera une infraction dès le 1er septembre

A l'heure où un grand nombre de ménages wallons éprouvent des difficultés à se loger, le gouvernement régional wallon a adopté un décret en vue de renforcer la lutte contre les logements inoccupés.

Les pouvoirs locaux disposeront ainsi d'outils juridiques permettant d'inciter les propriétaires d'un logement inoccupé à remettre celui-ci sur le marché.

## Identification

Dès le 1er septembre, un logement sera présumé inoccupé s'il présente une consommation en eau et en électricité inférieure aux seuils annuels fixés comme tels : 15 m³ d'eau et 100 Kw d'électricité.

Les gestionnaires des réseaux de distribution seront dorénavant obligés de communiquer la liste des logements pour lesquels les consommations sont inférieures aux seuils définis.

## Amende administrative

Le décret a également déterminé le montant de l'amende administrative qui pourra être imposée au propriétaire qui maintient un logement dans un état d'inoccupation. Celle-ci s'élève à un montant compris entre 500 et 12.500 euros par logement (en fonction de la longueur de la façade et du nombre d'étages), par période de 12 mois sans interruption d'inoccupation établie d'au moins 3 mois.

## Action en cessation

Les associations de défense du droit au logement, pour autant qu'elles soient agréées par le gouvernement wallon, pourront introduire en justice des actions en cessation contre les propriétaires indélicats.

Un juge du tribunal de 1re instance pourra ordonner toute mesure utile afin d'assurer l'occupation dans un délai raisonnable.

**Conseil aux propriétaires concernés : N'attendez pas d'être sanctionné pour remettre votre logement inoccupé sur le marché !**



**Anne Marie LIBON,** Echevine de l'Informatique, des Ressources humaines, de l'Urbanisme, du Logement, de la Ruralité et de l'Agriculture.

Courriel : anne-marie.libon@ans-commune.be - Contact : Philippe Michel – 04 247 72 41 – Courriel : philippe.michel@ans-commune.be

## *Solidarité avec la population ukrainienne*





# Christopher Gauthy,

*Echevin des Affaires économiques,*
*Président de l'Agence de Développement local*

## Nouveaux à Ans :

**So Zen : Pédicure médicale et réflexologie plantaire**
Rue Célestin Demblon, 65
4432 Alleur
Et
Rue de l'Yser, 316
4430 Ans
0468 086 582
*www.pedicure-sozen.be*
*sozen@outlook.be*

**Altesse : robes de cérémonies et de mariées**
Rue de l'Yser, 419
4430 Ans
0492 486 162
*https ://www.facebook.com/Altesse*

**Linessa Beauté : institut de beauté**
Rue de l'Yser, 336
4430 Ans
04 242 47 33
*https ://www.facebook.com/linessabeaute*

**Bike 1 – Mobilty Center Liège**
Rue de Wallonie, 2
4432 Alleur
04 247 64 64
*info@bike1.be*
*https ://bike1.be/*




**Station 11 : jeux de société, figurines, cartes, goodies**
Rue de la Station, 11
4430 Ans
04 368 87 63
*https ://www.facebook.com/Station-11*

**53Onze : vélos et accessoires**
Rue Edouard Colson, 297
4431 Loncin
04 227 66 09
*ans@53onze.be*
*http://53onzebysmol.be/*

**Epicerie Pazzi : alimentation générale, spécialités italiennes**
Rue des Ponts, 89
4430 Ans
0485 223 500
*pazzi.srl@gmail.com*
*https ://www.facebook.com/EpiceriePAZZI*





**Christopher Gauthy,** Echevin des Affaires économiques (ADL), du Commerce,
des Classes moyennes, de la Jeunesse, de l'Emploi, des Relations avec les quartiers, des Circuits courts et de la Santé.
Courriel : christopher.gauthy@ans-commune.be - Contact : Marianne Grella - 04 247 74 90 - Courriel : marianne.grella@ans-commune.be



*Solidarité avec la population ukrainienne*



# Yves Parthoens,

*Président du CPAS*
*en charge des Affaires sociales*

# Ozone et fortes chaleurs – Soyons solidaires

En raison des changements climatiques, nous sommes de plus en plus confrontés à des pics de fortes chaleurs. Lorsque la température minimale moyenne est supérieure à 18 °C et que la température maximale moyenne est supérieure à 30 °C sur trois jours consécutifs, on parle de vague de chaleur. Les troubles dus à la chaleur peuvent se manifester par une insolation, des crampes de chaleur, un épuisement du à la chaleur, un coup de chaleur…

Les **fortes chaleurs** sont généralement définies par trois jours consécutifs de température minimale moyenne supérieure à 18 °c et de température minimale supérieure à 30 °c.

**Les dangers de l'ozone** sont le résultat d'un cocktail de gaz polluants dans l'air (trafic routier, l'industrie, les cheminées domestiques, les peintures, etc.) qui par temps chaud et ensoleillé, provoque la formation d'ozone. En haute altitude, l'ozone est utile car il retient les rayons nuisibles du soleil. Mais juste au-dessus du sol, il provoque des nuisances.

Ces troubles peuvent se traduire par des douleurs musculaires, de la fatigue, de la transpiration abondante, des maux de tête, des nausées, etc. Il faut être particulièrement attentif aux bébés et aux enfants en bas âges, les seniors, les malades chroniques ou encore les personnes seules, surtout si elles se déplacent difficilement ou occupent des pièces trop chaudes, comme des mansardes par exemple.

## Quelques conseils

<u>En permanence</u>

Même si les fortes concentrations d'ozone sont un phénomène typiquement estival, il est nécessaire de réduire la formation d'ozone tout au long de l'année : Comment ?

- Emprunter les transports en commun ou enfourcher plus souvent son vélo ;
- Faire entretenir sa voiture régulièrement ;
- Conduire calmement, sans accélération ni freinages brusques ;
- Préférer les peintures à base aqueuse et les produits d'entretien sans solvants ;
- Choisir un chauffage économique à haut rendement : A cette fin, le CPAS est à votre disposition au 04 247 72 03 pour lancer la procédure d'achat subventionné et/ou plan MEBAR si vous avez des revenus modestes ;
- Faire entretenir son chauffage une fois par an par un spécialiste ;

<u>Avant la vague de chaleur :</u>

- Écouter les bulletins météorologiques,
- Pour les personnes concernées, s'informer auprès de son médecin et de son pharmacien,
- Identifier les lieux climatisés où l'on peut se rafraichir, comme les magasins ou les cinémas ;
- Consulter le site et le Facebook communal sur les bons gestes à adopter, l'attention à apporter aux aînés, aux enfants et aux animaux.
- S'inscrire sur le site « Ans-vigilance Canicule » en ligne ou en renvoyant le formulaire papier qui sera adressé aux personnes isolées, fragilisée, ou âgées de plus de 75 ans qui, moyennant leur accord, pourront recevoir une visite d'un travailleur social du Plan de Cohésion Sociale pour les aider à gérer cette période.
- Lire le folder « Ozone et vague de chaleur ».

<u>Pendant la vague de chaleur :</u>

- Boire beaucoup d'eau contenant des sels minéraux, comme l'eau minérale ou le bouillon froid.
- Rester à l'intérieur, particulièrement en cas de pic d'ozone ;
- Fermez les fenêtres et les volets la journée et les ouvrir la nuit si la température est retombée ;
- Cherchez l'ombre et les endroits frais
- Trouver conseils auprès des agents nature dans les parcs.
- Éviter les efforts intenses ou s'ils sont obligatoires, les prévoir de préférence tôt le matin ou tard le soir ;
- Éviter l'alcool et les boissons sucrées ;
- Ne pas laisser une personne ni un animal dans une voiture en stationnement ;

**« Mieux vaut prévenir que guérir », c'est aussi cela la cohésion sociale.**

# Stage de vacances – Plaisir d'apprendre

Vous cherchez un stage de vacances pour vos enfants ?

Le Plan de cohésion sociale, avec le soutien de la Fédération Wallonie Bruxelles, organise la seconde édition de l'opération « Plaisir d'apprendre » du 18 juillet au 12 aout 2022 à Ans. Durant quatre semaines, les jeunes feront de la remédiation scolaire en matinée et des activités récréatives et/ou sportives les après-midi.

Au programme, du français, des maths et des langues mais aussi, du basket, des expos « I love Japan ; plus jamais ça », des balades « Street Art », natation, etc.

Prix : 10 € la semaine de stage.

Information et réservation
par mail auprès de Me Mores :
*christelle.mores@ans-ville.be*

**Yves Parthoens,** Président du CPAS en charge des Affaires sociales, du PCS et des Personnes à mobilité réduite.
Courriel : yves.parthoens@ans-commune.be Contact : 04 247 74 10

*Solidarité avec la population ukrainienne*





# Mais bien sûr que l'opéra est accessible à tous!

*Personnellement, j'ai découvert le bel canto en accompagnant ma mère au Grand Théâtre de Verviers. A l'époque, l'opérette était réservée à celui-ci et l'Opéra Royal de Wallonie (ORW Liège) était voué au domaine de l'opéra.*

Mais quelle différence en fait ?

**L'opérette** : le style et le sujet sont plus légers et les rôles parlés y sont nombreux. Les personnages ainsi que l'intrigue sont généralement comiques et les improvisations tolérées. Le public se souvient de Luis Mariano et du compositeur Francis Lopez (La belle de Cadix p. ex.), d'Offenbach (La Belle Hélène, La Fille du Tambour Major ... ) de Johan Strauss et son « Baron Tzigane » ... Ils sont en effet nombreux à avoir composé dans ce répertoire (Messager, Lehar, Planquette, Varney ou le fameux Benatzky et sa populaire « Auberge du Cheval Blanc »).

A l'heure actuelle, le monde de l'opérette est tombé dans la désuétude et il est vrai que, mis à part l'exceptionnel Offenbach, ces œuvres ne sont plus « tendances ». Ce sont alors de plus petits théâtres régionaux qui lui donnent encore place dans leur programmation.

**L'opéra** est en général une grande tragédie souvent dramatique, mise en musique et rarement parlée. Quand le sujet est plus léger voire comique, on peut également parler d'opéra bouffe.

C'est le domaine des plus grands, qu'ils soient chanteurs ou compositeurs.

Comment ne pas citer, entre autres, Verdi, Mozart, Rossini, Wagner, Puccini et sa « Bohême », Bizet et sa « Carmen », Gounod et son « Faust » et bien d'autres, mais je ne peux passer sous silence mes compositeurs préférés et peut-être moins connus que sont Mascagni (Cavalleria Rusticana), Bellini (Norma), Leoncavallo (Pagliacci) et Donizetti (Lucia di Lammermoor). Ce dernier titre est, en fait, mon opéra fétiche dans lequel les capacités vocales mais aussi le jeu dramatique des acteurs sont au plus haut niveau.

Peut-être vous souvenez-vous de Henri Salvador et son « Juanita Banana » ? Et bien cette chanson pastiche était copiée de l'aria « Caro nome », air de l'opéra « Rigoletto » de Verdi. Devait-on s'en réjouir ou s'en plaindre, je ne vous donnerai pas mon avis.

**Les voix.** Qui ne se souvient des concerts des trois ténors (P. Domingo, J. Carreras et l'immense voix très caractéristique de Luciano Pavarotti) ? Qui n'a jamais entendu parler de La Callas, soprano aussi connue pour sa voix cristalline que pour sa vie tumultueuse, ou de Montserrat Caballé et de son enregistrement sublime avec Freddy Mercury ?

Lors de représentations aux Arènes de Vérone, aux Chorégies d'Orange, au Palais Garnier ou l'Opéra Bastille mais plus souvent à l'Opéra de Liège, j'ai pu entendre des Natalie Dessay, Mirella Freni, Renée Fleming, Nadine Sierra ou Angela Georgiu chez les dames, mais aussi Jonas Kaufmann, Vittorio Grigolo, Ludovic Tezier, Roberto Alagna, Juan Diego Florez ... voix masculines aux tonalités pourtant si différentes.

Comparer la même année les timbres de voix de ces deux derniers artistes fut un immense plaisir, l'un par sa fougue méditerranéenne et sa puissance emporte l'orchestre et le public tandis que l'autre par la finesse et l'élégance de sa voix relève plus de la dentelle ou de l'orfèvrerie.

Je terminerai par une anecdote vécue. Une amie de ma mère avait réussi à amener, à grand peine, son mari à une représentation de « Mireille » de Gounod. A l'acte 4, la soprano entonne « heureux petit berger », aria dans lequel elle répète plusieurs fois le thème. Dans un silence total, le mari, excédé, dit alors à voix haute et en wallon « si elle le répète encore une fois, je me lève et je sors ». Dix secondes plus tard, évidemment, rebelote. Le mari quitte alors son siège, importune toute la rangée obligée de se lever et sort de la salle au grand dam du public.

Si ce billet d'humeur vous a intéressé, je vous recommande fortement d'aller sur le site de l'Opéra Royal de Wallonie-Liège *www.opera-liege.be*. Vous y trouverez le programme 2022–2023.

Dans celui-ci, si vous êtes néophyte et voulez découvrir l'opéra, je vous conseille d'assister à une représentation de « La Vie Parisienne » d'Offenbach. Vous serez emporté(e) par une musique vivace, frivole et festive que vous fredonnerez les jours suivants. Je vous garantis que vous ne serez pas déçu(e). Les représentations auront lieu du 22 au 31/12/22 à l'Opéra de Liège.

**René COURTOIS**
*Chef de groupe DéFI au Conseil communal d'Ans*





## *Solidarité avec la population ukrainienne*

# Agenda

## 15 au 17 juillet

**Tous Ans'Emble**

Parc du château de Waroux

voir annonce en page 23

Horaire des concerts :

### Vendredi 15 juillet

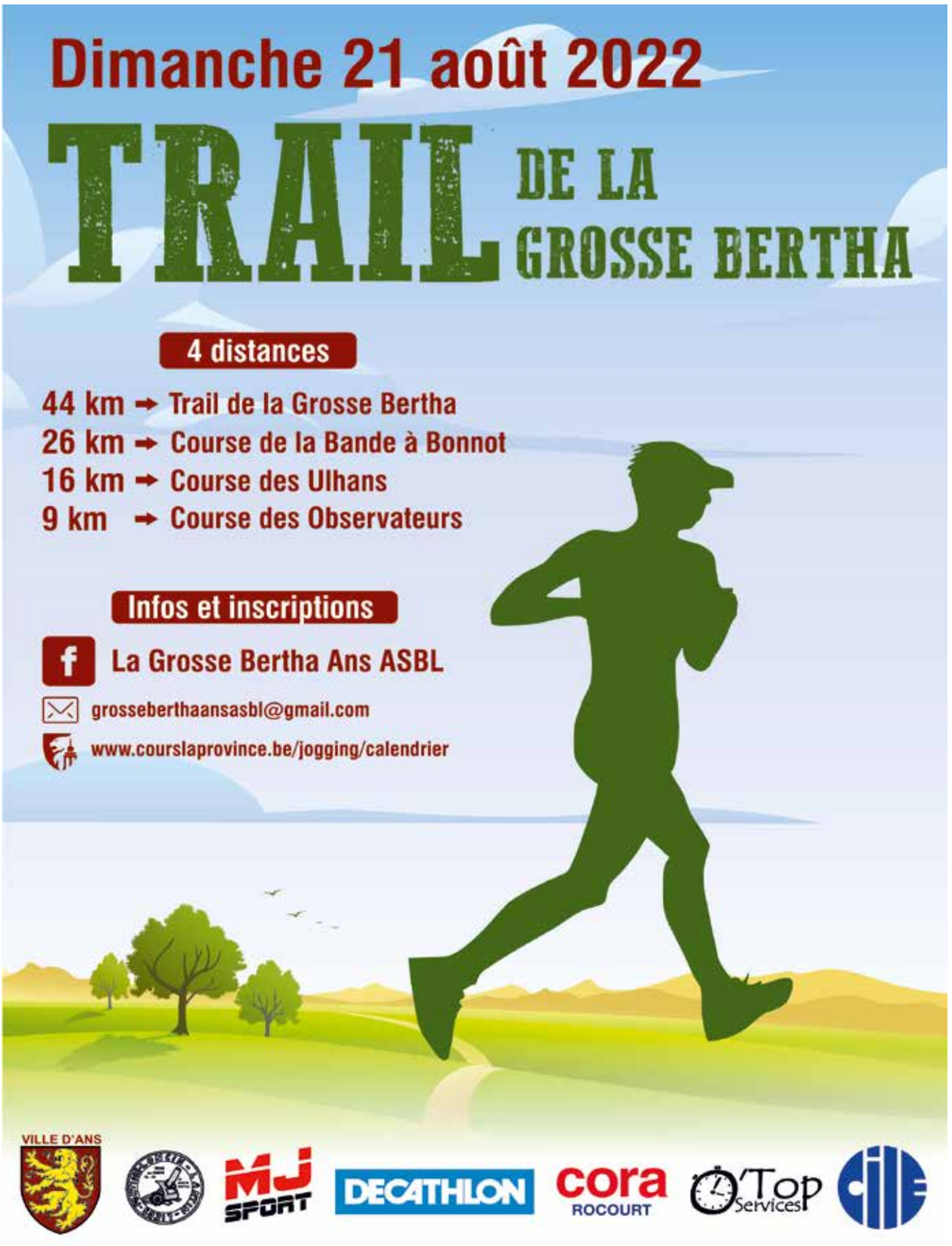
**19 h 45 :** Calumny
**21 h 15 :** Romeo Blanco
**22 h 45 :** Kid Noize

### Samedi 16 juillet

**17 h :** Avû
**19 h :** C. Calo (tribute Calogero)
**20 h 45 :** Achtung Babies (tribute U2)
**22 h 30 :** Vincent Arena
**00 h 30 :** Daddy K

### Dimanche 17 juillet

**14 h :** Zumba (moment musical pour les sportifs)
**16 h :** Nice Idée
**17 h :** Biche de ville
**18 h :** Antoine Delie
**19 h 45 :** Plastic Bertrand
**21 h :** Oli Soquette




*Solidarité avec la population ukrainienne*



### Jeudi 28 juillet de 10 à 12 h

**Cercle de Lecture**

Bibliothèque Arsène Soreil,
Venez découvrir les « coups de cœur » des amoureux de la lecture…

Entrée gratuite – Contact Christine Fortin, 04 247 73 56

### 12 août au 4 septembre

**Renc'Art au château**

Exposition de photographies.

Infos : www.chateau-waroux.be

### 15 août

**Commémorations du Fort de Loncin**

Participez aux commémorations dans le cadre de l'explosion du Fort de Loncin
Fort de Loncin

### 21 août

**Trail de la Grosse Bertha**

départ du Fort de Loncin
44, 26, 16 ou 9 kms, en solo ou en équipes, … une belle façon de visiter les forts tout en courant, de découvrir les rues et campagnes de la région, de passer par le château de Waroux.
Voir annonce en page 21

### 21 août

**Promenade découverte du parc avec une guide nature**

Dans le cadre du festival des promenades de Liège
Parc du Château de Waroux

Réservation indispensable :
- au comptoir de l'office du tourisme de Liège, halle aux viandes, 13 quai de la Goffe
- en ligne sur le site : *www.visitezliege.be*

### 21 août à 16 h

**Le Magic Land Théâtre vous présente la pièce : L'Illustre Théâtre.**

Dans le cadre des 400 ans de la naissance de Molière, le Magic Land Théâtre se replonge dans l'œuvre de ce géant et dans l'ambiance de la troupe qu'il créa avec Madeleine Béjart.
Château de Waroux

**Infos pratiques :**
la représentation a lieu dans le parc du château
Réservations auprès du Magic Land Théâtre :
*www.magicland-theatre.com* ou 02 245 50 64
PAF : adultes : 18 € – étudiant : 15 € – enfant : 10 €

### Jeudi 25 août, de 10 à 12 h

**Cercle de Lecture**

Venez découvrir les « coups de cœur » des amoureux de la lecture…
Bibliothèque Arsène Soreil

Entrée gratuite – Contact Christine Fortin, 04 247 73 56

### 28 août

**Xhendremael en fête**

Voir annonce en dernière page



# Nécropole nationale du Fort de Loncin

## Programme des commémorations du 15 août 2022

La Nécropole nationale du Fort de Loncin, abrite encore aujourd'hui sous ses ruines, les dépouilles des 350 Héros, qui sacrifièrent leur vie à la défense de nos libertés, le 15 août 1914, lors de l'explosion du fort sous les tirs de la « Grosse Bertha ». Comme chaque année, une commémoration de cet événement aura lieu le week-end du 15 août prochain au fort de Loncin.

**Le samedi 13 août à 14 h 00**, ce week-end débutera par l'inauguration du moteur Fétu-Defize restauré. Cette mécanique rarissime actionnait la pompe du puits du massif central. C'est le seul moteur à pétrole, rescapé, connu fabriqué par Fétu-Defize. Cette société liégeoise, jadis située quai du Longdoz à Liège, exploitait les licences OTTO, pour fabriquer ce type de moteur horizontal.

En août 2020, l'épave du Fétu a été extraite des décombres de l'épicentre de l'explosion pour être remontée à la surface. Moyennant la fabrication de nombreuses pièces à l'identique, ce vétéran de 1900 a pu être reconstruit et sera exhibé de 14 h 00 à 18 h 00 en mouvement pour la circonstance.

Il est à noter qu'à cette occasion, il sera également possible de découvrir en fonctionnement la centrale électrique du fort.

**Le dimanche 14 août, de 14 h 00 à 18 h 00**, découverte de la centrale électrique, du moteur Fétu-Defize et du souterrain du fort.

**Le lundi 15 août**

- **A 10 h 00**, les cérémonies débuteront par une messe célébrée dans les fossés du fort et chantée par l'ensemble vocal « Royal Carmina Festiva ».
- **A 16 h 00**, au grand monument qui jouxte la grand-route de Bruxelles, aura lieu la traditionnelle cérémonie d'hommage à la garnison. A l'issue de cette cérémonie, dont la partie musicale sera assurée par la Musique Royale des prisonniers de guerre des Deux-Acren, l'assemblée se rendra en cortège, via le monument « Anglais », dans la Nécropole afin de raviver la flamme du souvenir au monument érigé au-dessus de la salle de rassemblement, où reposent encore de nombreux défenseurs du fort. Au cours de cette cérémonie, les Ansois reconnaissants qui ont participé à l'organisation des cérémonies pendant plus d'un siècle, remettront leur drapeau afin qu'il soit déposé au Musée du fort.
- **Vers 17 h 20**, heure de l'explosion du 15 août 1914, les cérémonies se clôtureront par un tir de canon.





*Solidarité avec la population ukrainienne*

# TOUS Ans'Emble FESTIVAL

## 15, 16 & 17 Juillet 2022

AU CHÂTEAU DE WAROUX













CALUMNY ▲ ROMEO BLANCO ▲ ACHTUNG BABIES ▲ C. CALO
AVÛ ▲ VINCENT ARENA ▲ OLI SOQUETTE
NICE IDÉE ▲ BICHE DE VILLE ▲ ZUMBA

**PRÉVENTES À PD 5€**

**BONUS**
VALEUR ÉCHANGÉE EN TICKETS BAR À VOTRE ARRIVÉE



## VILLAGE KIDS

PARC GONFLABLE GÉANT ET JEUX EXEPTIONNELS,
MAGIE ET CIRQUE, GRIMAGES ET ANIMATIONS POUR LA FAMILLE



## MARCHÉ ARTISANAL & GOURMAND

DE NOMBREUX ARTISANS ET PRODUCTEURS LOCAUX SERONT PRÉSENTS



## CHÂTEAU DE WAROUX

VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU, SUR RÉSERVATION

NAVETTES TEC PRÉVUES DURANT TOUT LE WEEK-END

EN COLLABORATION AVEC

INFOS & RÉSERVATIONS : WWW.TOUSANSEMBLE.BE

# Xhendremael en fête

## Dimanche 28 août 2022

### Rue Paradis

**8h à 13h :**
Petit déjeuner à l'école communale
**Toute la journée :**
Brocante (Infos et inscriptions : 0495 43 53 65 de 14 à 18 h)

### Place Vanhove

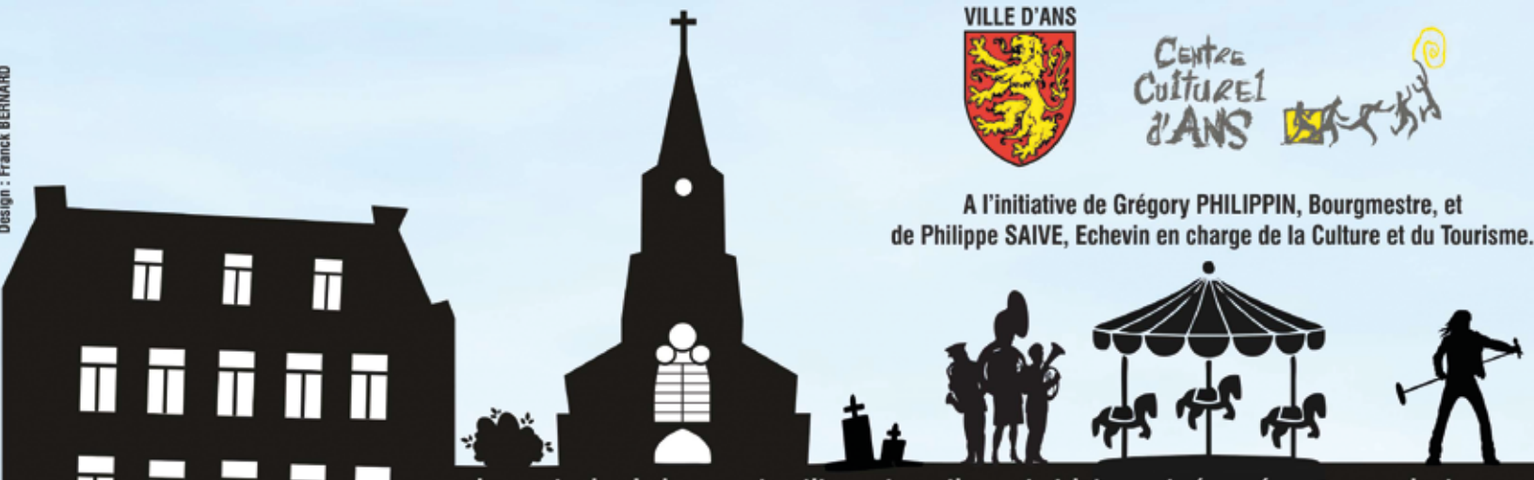
**10h30 :** Messe au village
**12h00 à 18h30** : Barbecue et restauration diverse
Frites et bars
**12h30 :** Apéritif inaugural offert par la Ville d'Ans
**Dès 14h00** : Carrousel - Grimage - Stand «La Besace» - Fanfare d'Othée
**De 17h00 à 21h00** : «Remember Rock Band» : Groupe de covers des années 70/80/90 - Ambiance assurée

**Fin des activités à 21h00**

VILLE D'ANS

Centre Culturel d'ANS

A l'initiative de Grégory PHILIPPIN, Bourgmestre, et de Philippe SAIVE, Echevin en charge de la Culture et du Tourisme.



La vente des boissons et petite restauration est strictement réservée aux organisateurs

**Organisation :**
Ville d'Ans | Les Chapeaux de Paille | Centre Culturel d'Ans | La Besace
Comité Télévie de Xhendremael

Design : Franck BERNARD